



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Algérien - Première demande - Etudiant

Demande déposée le : \_\_\_\_\_

NOM : .....

Prénom(s): ..... Sexe: M  ou F

Né(e) le: ...../...../..... à (ville):.....(Pays).....

Nationalité: .....

Date d'entrée en France: ...../...../.....

Situation de famille:  célibataire  marié(e)  veuf(ve)  divorcé(e)

Commune de résidence..... N°portable: .....

### Originaux et photocopies

Les documents doivent être en français ou traduits par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français

Merci de présenter les documents suivant l'ordre de la liste

- passeport en cours de validité (toutes les pages écrites)
- visa long séjour "Etudiant"
- acte de naissance de l'intéressé(e) avec filiation
- le cas échéant, acte de mariage, acte de naissance des enfants
- 3 photos d'identité de face, tête nue, récentes, parfaitement ressemblantes et aux normes biométriques.
- justificatifs de domicile :
  - ☞ location : contrat de bail ou dernière quittance de loyer + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe **de moins de 3 mois**
  - ☞ propriété : acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe **de moins de 3 mois**
  - ☞ hébergement par une personne privée : attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant + contrat de bail ou dernière quittance de loyer ou acte de propriété ou impôts fonciers + facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone fixe **de moins de 3 mois** de l'hébergeant
  - ☞ hébergement hôtelier : attestation de l'hôtelier de moins de 3 mois + facture du dernier mois
- attestation d'inscription ou de pré inscription produite par un établissement d'enseignement
- justificatifs de ressources à hauteur de 430 € par mois ou attestation de bourse ou attestation de prise en charge

### **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES AU GUICHET**

LES AGENTS DE GUICHET PEUVENT DEMANDER TOUTES PIECES SUPPLEMENTAIRES

**ATTENTION : pour les étudiants dépendant de Palaiseau les dossiers doivent être adressés par voie postale ou transmis par l'intermédiaire de l'établissement si celui-ci est conventionné avec la sous-préfecture.**

INFORMATION

**Le titre de séjour "Etudiant" pour un ressortissant Algérien ne permet de travailler qu'accompagné d'une autorisation de travail et dans la limite d'un mi-temps annuel (Accord franco-algérien du 27 décembre 1968 modifié -Titre III du protocole)**

---

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

Je soussigné(e)( NOM et Prénom): .....

né(e) le: ..... à .....

domicilié(e): .....

Carte nationale d'identité / passeport/ titre de séjour .....

*(joindre copie de la pièce d'identité)*

m'engage à subvenir à tous les besoins (nourriture, frais d'entretien, avance de frais d'hospitalisation ou de soins médicaux) de:

NOM.....Prénom.....

né(e) le : ..... à .....

Lien familial .....

pendant toute la durée de son séjour en France sans avoir recours aux aides publiques, attestant pour ce faire avoir des ressources suffisantes *(joindre copie des impôts et trois dernières fiches de paie)*.

A ..... le.....

"Lu et approuvé"

SIGNATURE DU GARANT